

Ville de Marseille – Quartiers Libres Saint Charles – Belle de Mai

Alphaville / GG / TVK / Etienne Ballan



Etude de programmation sur le groupe scolaire Marceau

Atelier de travail avec les équipes pédagogiques

24.11.2016

CAL Busserade

Compte rendu des échanges et des propositions

Participants :

- Fatiha Faure, Directrice de l'école maternelle Révolution
- Luc Bruna Rosso, Directeur de l'école élémentaire Bernard Cadenat
- Bruno Gary Favard, Directeur de l'école Saint Charles 2
- Guillaume Guette, Professeur des écoles, école Saint Charles 2
- Marie France Zaepffel, Responsable de la division territoriale Vie scolaire, Ville de Marseille
- Thierry Illy, Inspecteur de l'éducation nationale, Circonscription 14
- Marie Bonafos, Professeur des écoles, école Bugeaud
- Mickael Bréglino, Professeur des écoles, école Bugeaud
- Aurélie Dominati, Professeur des écoles, école Busserade-Masséna
- Frédéric Bertet, Directeur de l'école Busserade-Masséna
- Cyrille Trignac, Directeur de l'école maternelle Jobin Cadenat
- Geneviève Urbani, Directrice de l'école Bugeaud
- Johanna Haegel, Direction des grands projets, Ville de Marseille
- Ti-othée Turquin, société Alphaville
- Vivien Garie, programmiste, société Alphaville
- Etienne Ballan, sociologue, groupement Alphaville / GG / TVK / Ballan

Présentation et contexte du projet

Timothée Turquin présente la dynamique démographique et les effectifs scolaires sur le quartier. La création de groupes scolaires temporaires a permis de maintenir ou ramener les effectifs autour de 25 enfants par classe, mais il faut au moins ouvrir 7 classes supplémentaires d'ici à 2020 pour maintenir cet objectif. De 2017 à 2020, il faudra donc trouver des solutions temporaires pour accueillir les enfants supplémentaires. Le secteur Révolution sera particulièrement tendu du fait de la livraison des logements de la caserne Cardot. Concernant l'école National, la Ville a confirmé son souhait d'acquérir le garage Renault attenant, dans le but de le restructurer le groupe scolaire afin d'améliorer son fonctionnement, mais pas d'augmenter le nombre de classes. Il apparaît en tout cas que même si de nombreuses familles déménagent en cours d'année lorsqu'elles ont obtenu un meilleur logement, leurs enfants sont aussitôt remplacés, et les effectifs restent toujours au maximum.

Le groupe scolaire Marceau ouvrira ses portes quant à lui en 2020, et pourra donc soulager les établissements existants, et permettra de fermer l'une des deux écoles temporaires, Busserade Masséna ou Bugeaud. La ville de Marseille est à la recherche d'un foncier permettant de construire un deuxième groupe scolaire, qui pourrait ouvrir en 2022. A cette date, la seconde école temporaire pourrait donc fermer ses portes. Le directeur de l'école maternelle Jobin Cadenat rappelle que son école aussi est en Algeco et doit être considérée comme temporaire. Il signale par ailleurs que l'ancien bâtiment de poste électrique dispose de grands espaces qui pourraient accueillir des classes.

L'objectif de la réunion est de se projeter en imaginant les contours du groupe scolaire Marceau, et les besoins des équipes pédagogiques pour cette nouvelle école. La programmation de cette école a déjà été lancée, et certains éléments pourraient ne pas être intégrés au programme définitif. Dans tous les cas, les propositions seront utiles pour travailler plus en amont sur la programmation du second groupe scolaire dans un avenir proche. Une réunion sera tenue avec les représentants des parents d'élèves des écoles du secteur, et une réunion commune sera organisée à l'issue du travail de programmation du groupe scolaire Marceau.

Propositions pour le groupe scolaire Marceau

Salle d'accueil :

L'accueil des parents est une exigence de l'enseignement en REP+, tous les matins, en primaire comme en maternelle.

Il faudrait prévoir un espace de rendez-vous avec les parents dans la salle d'accueil, qui soit convivial. Et le bureau du directeur devrait être situé dans le hall.

Le hall devrait être distributif et modulable.

Cour :

Prévoir de nombreux bancs et assises, et des portes manteaux extérieurs. Des espaces pour être au calme.

L'image d'un terrain de sport situé au-dessus d'un préau est présentée, et cette solution paraît intéressante. L'important est que la cour accueille plusieurs activités possibles. C'est aussi la facilité de surveillance, une cour dégagée, qui importent.

La cour pourrait être ouverte en dehors du temps scolaire. Actuellement, des jeunes y accèdent déjà en passant les murs.

Jardinage :

L'idée d'un jardin pédagogique est intéressante, et dans toutes les écoles, une partie des enseignants seraient intéressés et s'engageraient dans une telle pratique. Mais le jardinage serait plus pertinent, selon les participants, hors de la cour, éventuellement pour partager avec le quartier. Il faut de plus gérer les temps de vacances où les enfants ne peuvent entretenir et arroser le jardin.

Salles spécialisées :

Le groupe scolaire est important, donc il faut envisager plusieurs salles spécialisées : un type d'amphithéâtre permettant de rassembler plusieurs classes ; une salle de réunion (pour les équipes pédagogiques mais aussi les associations de parents d'élèves) ; une salle de sport. Il pourrait être proposé que la BCD, en revanche, soit « répartie » en plusieurs lieux dans l'école, surtout s'il y a une bibliothèque publique à proximité.

Salle polyvalente :

Il faut concevoir une salle polyvalente assez grande pour qu'elle ne puisse pas devenir une classe. Elle doit permettre de mener des débats avec les élèves, de pratiquer les arts visuels, la musique, les expériences scientifiques. On pourrait chercher une forme en amphithéâtre.

Salle vitrine, visible depuis l'extérieur :

Un atelier cuisine pourrait être positionné comme salle vitrine : c'est là que les élèves cuisinent avec leur enseignant, mais les parents peuvent également l'investir à certaines occasions. La cuisine est un moyen intéressant d'interagir en REP avec les familles, elle est l'occasion d'un échange plus facile avec les familles. Ce devrait être une salle mutualisée entre maternelle et primaire.

Salle des maîtres :

Ce ne doit pas être une salle de réunion, mais bien une salle de détente, dotée de casiers personnels, et d'un espace pour stocker le matériel commun : très souvent, les enseignants ne mutualisent pas certains matériels, faute d'un rangement commun, et encomrent au contraire les classes avec ce matériel.

Elle doit privilégier l'affichage pour informer les équipes.

Elle pourrait être équipée avec vidéoprojecteur, ordinateur, frigo, gazinière, reprographie, casiers, etc. Il faut qu'elle soit proche de la cour, mais sans covisibilité. On pourrait envisager de mutualiser la salle des maîtres entre maternelle et élémentaire, afin d'élargir les échanges et la convivialité au sein des équipes.

Une autre salle doit être réservée au personnel : pour les ATSEM, et partagée avec les CLSH et TAP.

Classe :

Un point d'eau dans chaque classe, c'est impératif !

La taille de la salle est le facteur principal : 60 m² semblent a priori suffisants, même si certaines écoles disposent de classes de 70 m². La forme de la salle serait plutôt rectangulaire, forme qui permet à la fois une bonne surveillance et une grande modularité, mais des décrochements peuvent être envisagés s'ils garantissent la surveillance (parois vitrées).

Des rangements doivent être prévus et intégrés dès la construction, dont certains sous forme de niches individuelles, qui remplaceront les casiers des élèves.

Il faut rechercher la modularité dans la classe (rideaux, paravents...), et la possibilité de séparer les espaces tout en maintenant la surveillance permanente. Il faut pouvoir avoir un usage différent de la salle de classe comme par exemple positionner les élèves en cercle, faire des débats, conseils de classe, des ateliers de peinture.

Les murs aimantés permettent de simplifier et maximiser l'affichage, c'est particulièrement important en REP+ avec des élèves qui peuvent en difficulté avec l'écrit.

L'espace de projection doit être prévu dès le départ également, avec du matériel qui fonctionne !

Ventilation naturelle par plafonnier plutôt que la clim. De même il faut privilégier la lumière naturelle.

Les portemanteaux doivent être impérativement à l'extérieur de la classe.

Salles attenantes à la classe :

Toilettes et dortoirs doivent être ouverts sur la classe.

Des salles d'ateliers peuvent être communes à 3 ou 4 classes, et mesurer moins de 50 m², ce qui les empêcherait de devenir des salles de classe par la suite. Des alcôves dans les autres espaces peuvent être aussi utilisées, par exemple par des espaces lectures liés à la BCD.